

ROUEN OLYMPIC CLUB

Patinoire Ile Lacroix

Centre sportif Guy Boissière

Avenue Jacques Chastellain - 76000 Rouen

Siret : 379 937 089 00017

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2016

Le 10 juin 2016 à 19 heures, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite du Comité Directeur en date du 05 mai 2016

Sandrine DEVAUX, en sa qualité de présidente intérimaire de l'association, remercie l'ensemble des participants à l'Assemblée Générale pour leur présence.

L'Assemblée Générale est présidée par Sandrine DEVAUX, assistée de :

- Philippe FLEURY, Secrétaire Générale
- Christine LODIEU, membre coopté

Christine LODIEU est nommée secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 31 membres sur 198 sont présents ou représentés ; le quorum est donc atteint car il s'agit de la seconde assemblée générale ordinaire.

Le président précise quelques points quant le déroulement de l'assemblée et à la procédure de vote :

- Conformément aux statuts, seules les questions écrites parvenues avant 8 jours auront une réponse,
- Pour les votes, chacun dispose d'un bulletin de couleur différente correspondant au nombre de voix dont il dispose :
 - Bleu : 1 voix
 - Vert : 2 voix
 - Rose : 3 voix
 - Blanc : 4 voix.

Le président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des cooptations des membres du Comité Directeur.
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2015.
- Lecture et approbation du rapport moral et financier de l'association.
- Vote du compte de résultat et du bilan de l'exercice clos du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015
- Affectation du résultat.
- Fixation du montant des cotisations pour la saison sportive 2016-2017.
- Vote du budget prévisionnel pour l'exercice du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.
- Ratification des cooptations des membres du comité Directeur

Le Président présente le texte des résolutions aux adhérents et leur demande de voter chacune des résolutions. Il demande que les résolutions concernant les nominations des membres du Comité Directeur soient mises au vote en premier ; l'assemblée générale approuve à la majorité.

Personne ne demandant la parole, le Président met au vote les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Le Président annonce que, suite à la démission de Mme Léopoldine DEHEINZELIN en cours de saison, le Comité Directeur a coopté Mme Valérie SAINTE FOI.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le Président, ratifie la cooptation de Mme Valérie SAINTE FOI, en qualité de membre du Comité Directeur.

⇒ **Résultat du vote : contre = 0 ; abstention = 0 ; pour = 31**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Président annonce que, suite à la démission de Mme Delphine MAZINGUE en cours de saison, le Comité Directeur a coopté Mme Christine LODIEU.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le Président, ratifie la cooptation de Mme Christine LODIEU, en qualité de membre du Comité Directeur.

⇒ **Résultat du vote : contre = 0 ; abstention = 0 ; pour = 31**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Le Président demande que soit ajoutée cette nouvelle résolution : Le Président annonce que, suite à la démission de M. Emmanuel FLAMBART en cours de saison, le Comité Directeur a coopté Mme Sandrine DEVAUX.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le Président, décide de ratifier la cooptation de Mme Sandrine DEVAUX, en qualité de membre du Comité Directeur.

⇒ **Résultat du vote : contre = 0 ; abstention = 0 ; pour = 31**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, après avoir entendu le Président, d'adopter le procès-verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire.

⇒ **Résultat du vote : contre = 0 ; abstention = 0 ; pour = 31**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, après avoir entendu le Président, décide d'adopter le rapport moral et financier de l'association, et approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

⇒ **Résultat du vote : contre = 0 ; abstention = 0 ; pour = 31**

La résolution est adoptée à l'unanimité des voix. Quitus est donné au Trésorier de l'association.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le Président, décide que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 est affecté au report à nouveau.

⇒ **Résultat du vote : contre = 0 ; abstention = 0 ; pour = 31**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Après discussion, l'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant des cotisations pour la saison sportive 2016-2017, comme indiqué dans le document annexe 5.

Il est mis au vote le montant des cotisations.

⇒ **Résultat du vote : contre = 0 ; abstention = 9 ; pour = 19** - 3 personnes ne s'expriment pas

La résolution est adoptée à la majorité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le Président, approuve le budget prévisionnel présenté pour l'exercice du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Le Président soumet au vote la huitième résolution.

⇒ **Résultat du vote** : contre = 0 ; abstention = 1 ; pour = 30

La résolution est adoptée à la majorité absolue des votes exprimés.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question écrite n'ayant été adressée à la Présidente et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h20 et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par le président, le trésorier et le secrétaire général.

LE PRESIDENT

Madame Sandrine DEVAUX

LE TRESORIER

Madame Marie-Thérèse FLANDRIN

LE SECRETAIRE

Madame Christine LODIEU